



À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

Traversez les époques entre Antiquité et Temps Modernes pour retrouver le voleur de statue à Vaison-la-Romaine.

"Intrigue dans la ville" est une création de Daviscom.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3940

le cino du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

10 novembre 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Barbantane

Un centre de dépistage pour les habitants

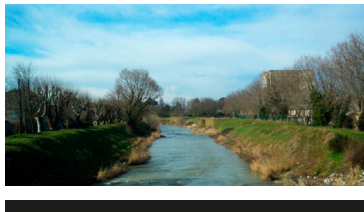


POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

Qualité des eaux

Nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Vignoble

Un nouveau président pour Inte Rhône



JURIDIQUE

Pages 14 à 17

Annonces légales et Appels d'offres



Fédé BTP 84 - Pages 10 & 13

« Sans travail nos entreprises risquent de s'arrêter »

Christian Pons

EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL • FISCAL • SOCIAL • FORMATION • AUDIT



ÉVOLUER
pour s'adapter
aux métamorphoses actuelles

www.axiomeassocies.fr



Associés pour votre réussite

AXIOME PROVENCE

130, rue de l'Aulanière - ZI Courtine Chaternay
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 85 38 11
axiomeprovence@axiomeassocies.fr

DÉCRYPTAGE

Le 30 octobre dernier des librairies avignonaises dont l'Eau vive, la Comédie humaine et la Crognote rieuse proposaient quelques livres à la vente devant la Fnac de la rue de la République. Objet du mécontentement ? Le 2^e confinement ordonnant la fermeture des petits commerces non essentiels alors que le rayon Culture de la Fnac était encore ouvert.

« Libraires indépendantes, le drive prend le relais »

«Je pensais être confiné tout le mois de novembre et m'apprêtais à faire du 'drive' lorsque j'ai constaté que la Fnac ouvrait et que son 1^{er} étage, dédié aux ouvrages, dvd et jeux de société était ouvert alors que je vends, ainsi que les libraires d'Avignon, également ce type d'objets, s'insurgeait Cyril Dewavrin, gérant de la Comédie humaine située rue Vieux Sextier à Avignon et installé depuis février 2018. En clair, aujourd'hui, pour acheter un livre, dans toute la France, il faut passer par la Fnac, Amazon ou par la grande distribution. Il est inadmissible de dire à nos clients 'passez par eux et plus par nous' pendant que nous sommes confinés, que nous nous battons toute l'année contre ces concurrents. Nous avons alors décidé d'ouvrir une journée, même en risquant la fermeture administrative. Nous sommes dans un pays porté par la liberté d'expression et la culture et les libraires indépendants sont ceux qui y contribuent le plus parmi les vendeurs de livres. Fermer les librairies est une bêtise, une erreur. Il y a rarement plus de 3, 4 personnes en même temps dans nos espaces, surtout en temps de confinement ou peu de gens sont dans les rues, d'autant que nous prenons toutes les précautions sanitaires nécessaires. On ne peut pas contribuer à tuer toutes les librairies indépendantes de France et favoriser la grande distribution et les plateformes de vente à distance, c'est fou ! Nous sommes privés de travailler quand d'autres peuvent le faire alors qu'ils ne sont pas dans la même situation que nous. Nous voulons rouvrir au plus vite et être au moins sur le même pied d'égalité entre les vendeurs de livre et les librairies.»

«On veut dire qu'il faut ouvrir nos librairies, poursuit Eric Dumas gérant de la Crognote rieuse, rue Bonneterie à Avignon et de Lettres vives à Tarascon. Si le livre est un bien de 1^{er} nécessité, on doit pouvoir le vendre partout et, a fortiori, dans les librairies. On a besoin de pouvoir réfléchir : la situation est compliquée pour tout le monde d'un point de vue économique, politique et écologique. Ces interrogations sont encore plus fortes lorsque l'on est confiné chez soi. On doit aussi pouvoir se divertir, rigoler, éduquer ses enfants, partager avec les grands-parents et petits-enfants, et le livre apporte tout cela car il se partage. Nous devons pouvoir vendre nos livres quand d'autres le font.»

«Nous nous sentons démunis face à cette situation de fermeture de nos librairies pendant le confinement, déplore Dominique Bastide, de la librairie l'Eau vive. Les ventes du mois de novembre représentent un enjeu considérable car c'est Noël que l'on prépare, particulièrement en ce qui concerne les librairies jeunesse alors nous avons remis en place le click en collect.»

Pour l'heure les ventes se font depuis les sites internet et les courriels. Infos sur les pages facebook. librairiecrognoterieuse@gmail.com ; librairie-eauvive@outlook.com ; comediehumainelibrairie@gmail.com. Désormais les rayons Culture des grandes surfaces sont fermés au profit des Gafa.

Mireille Hurlin



Commerce de proximité

Les maires de Vaucluse interpellent le Premier ministre

Face à l'incompréhension de nombreux commerçants vauclusiens suscitée par les mesures de fermeture, l'Association des maires de Vaucluse (AMV 84) vient d'écrire une lettre au Premier ministre Jean Castex lui demandant de revoir les critères ayant conduit à distinguer les commerces de première nécessité. Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux présidents de l'AMV 84, ont souhaité interpellier le gouvernement sur les critères

de distinction des commerces de première nécessité. Des critères qui sont « à l'évidence difficiles à justifier au regard de l'application qui en est faite concrètement. Certains commerces comme les librairies ou les salons de coiffure pourraient relever des services de première nécessité. Surtout que les règles sanitaires sont plus souvent respectées dans ces lieux (maximum 2 personnes, désinfection entre 2 clients...) que dans les grandes enseignes... » détaille

le courrier. Pointant du doigt les grandes surfaces qui « aujourd'hui vendent tout pendant que leurs concurrents (petits commerces de proximité) ont leur rideau baissé », les deux co-présidents appellent le Premier ministre « à revoir rapidement la définition de commerce de première nécessité et de l'élargir, dès lors que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients. »

Barbentane

Création d'un centre de dépistage Covid-19

Face au contexte sanitaire, la mairie de Barbentane met en place un centre de dépistage Covid-19 dévolu aux habitants de la commune. Pour cela, la municipalité met à disposition une salle municipale et des équipements de protection individuels pour les personnels de santé qui pratiqueront les tests. Une action qui s'accompagne de la mise en œuvre d'une campagne de

communication auprès de l'ensemble des Barbentanais. Afin d'éviter les files d'attente, la commune va également organiser le secrétariat pour la prise de rendez-vous. Les habitants qui souhaitent se faire dépister (soit par test PCR soit par test antigénique) sont invités à prendre impérativement rendez-vous avant de se rendre au centre de dépistage, à partir du lundi 9 novembre au 04 90 90 85

72, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. A noter que ces rendez-vous sont nominatifs et à destination uniquement des habitants de Barbentane. Ces permanences auront lieu les jeudis 12 novembre, 19 novembre et 26 novembre ainsi que les lundis 16 novembre, 23 novembre et 30 novembre. D'autres permanences pourront être assurées en décembre en fonction des besoins.

Cours et examens

Nouvelle organisation pour l'Université

Avec le confinement l'Université d'Avignon vient de prendre de nouvelles mesures d'organisation sur le déroulement du semestre d'études. Ainsi, contrairement au premier confinement, l'Université reste ouverte mais assure la majorité des enseignements en distanciel. Seront dispensés à distance les cours magistraux et les travaux dirigés ainsi que les unités d'enseignement d'ouverture. En revanche, les travaux pratiques

et les évaluations seront maintenus en présentiel. Les déplacements sont autorisés dans certaines situations sur attestation uniquement. C'est le cas pour les déplacements avec convocation sur le lieu d'organisation d'un examen ou d'un concours ainsi que pour la participation à des enseignements pratiques. S'il n'est pas exclu que des évaluations puissent être faites à distance, le principe reste le respect du programme initial des évaluations.

Des informations plus précises sur le déroulement pratique des différents enseignements seront apportées aux étudiants par les responsables d'UFR ou de formation. A noter que l'accès à la bibliothèque universitaire (prêt, restitution ou consultation) ou à des équipements informatiques sera possible sur rendez-vous uniquement. Quant au restaurant universitaire du Crous, il proposera de la restauration à emporter.

GESTES BARRIÈRES

1 guide pour les écoles

Le Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse (Codes 84) vient d'éditer un guide pour respecter les gestes barrières dans les écoles. Dans ce cadre, l'association d'accompagnement des acteurs de la santé propose aux équipes des écoles primaires du département quelques références en éducation pour la santé afin de les accompagner dans la mise en œuvre des recommandations du protocole sanitaire de l'éducation nationale. En référence à ce nouveau protocole, deux thématiques sont abordées dans le guide : les gestes barrières et le port du masque pour les élèves du primaire. Téléchargeable sur le site du Codes 84 (www.codes84.fr), ce guide pourra être actualisé en

fonction de l'évolution de la situation et des besoins des professionnels. Par ailleurs, avec l'arrivée de ce nouveau confinement, le Codes 84 réorganise ses activités. Reprenant le télétravail, il ferme ses bureaux jusqu'au 2 décembre prochain et annule certaines animations prévues telles que la formation 'méthodologie de projet', les ateliers du jeudi 'Vitality et présentation d'outils pédagogiques dans le cadre des Passerelles citoyennes de Cavaillon' ainsi que la permanence de l'antenne de Cavaillon. Pour toute demande, le Comité reste joignable (04 90 81 02 41) à ses horaires habituels du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi matin de 9h à 12h.

Eovi Mcd groupe Aésio Un papillon pour Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre rose, Eovi Mcd Mutuelle Groupe Aésio a commandé la réalisation d'une peinture acrylique sur toile à l'artiste peintre villeneuvoise Brigitte Mika pour l'offrir à la Ligue contre le cancer représentée par Anne-Marie Jouffroy-Bologna et Jean-Michel Vinot, respectivement présidente et vice-président du Comité de Vaucluse. L'œuvre figurera dans la future Maison de l'association.

■ Marie Jouffroy-Bologna

«Nous allons construire une maison 'Ligue contre le cancer' de 300m², sur une parcelle de plus de 1 500 m² rachetée au Conseil départemental, indique Marie Jouffroy-Bologna. La maison, structurée en divers espaces et salles disposera d'une cuisine thérapeutique, d'une salle dévolue à des activités physiques adaptées, d'une autre à l'art-thérapie et à la musicothérapie, à la socio-esthétique et à la réflexologie plantaire. Un espace 'cocooning' sera destiné au travail sur soi avec une psychologue et une sophrologue ; un autre espace à des réunions de groupes de parole. Enfin, 100m² seront attribués au travail administratif et à la réception, en toute confidentialité, des personnes. J'ai été élue en 2006 et je partirai au terme de 3 mandats en 2024. Cela faisait 10 ans que je me battais pour obtenir des locaux adaptés à nos missions. Les travaux de la Maison de la ligue contre le cancer devraient commencer en janvier pour une livraison en octobre 2021, jouxtant le Centre sanitaire départemental et à côté de l'hôpital Henri Dufaut d'Avignon. La ligue nationale contre le cancer a fêté ses 102 ans, le Comité de Vaucluse, né en 1958 a soufflé ses 62 bougies. Nous sommes la seule asso-



ciation qui s'occupe des personnes et de leur entourage avant (prévention), pendant et après leur maladie. De par notre mission sociale, nous sommes également en capacité de monter des dossiers financiers et d'accompagner les personnes en difficulté. Le volet psychologique se révèle également très important car, entre deux rendez-vous avec le personnel médical, les personnes peuvent, chez elles, se sentir abandonnées. 'L'après' est aussi difficile car il y a rupture avec l'équipe médicale et, hélas, aussi rupture sociale et familiale car les gens ont peur de la maladie. Nous ouvrons des antennes et des espaces ateliers grâce au prêt gratuit de salles via les mairies qui nous soutiennent beaucoup. Nos projets ? Travailler sur les villes de Sault et Bollène pour que la personne qui a besoin de notre aide ait le moins de kilomètres à parcourir.»

■ Elisabeth Hansberger

«Eovi Mcd Groupe Aésio intervient régulièrement lors d'Octobre rose, souvent au gré de partenariats sportifs, souligne Elisabeth Hansberger, administratrice. C'est notre façon, à nous, en tant que mutuelle complémentaire santé, d'être au plus près de nos adhérents car nous sommes tous, un jour ou l'autre, concernés par Octobre rose... par des amis ou par sa famille. Lorsque Brigitte Mika, artiste peintre, a dévoilé l'œuvre qu'elle a réalisée pour cette manifestation, j'ai été touchée par ce papillon rose qui frémit pour s'envoler... comme la maladie. Une représentation allégorique de cet espoir. C'est sans doute ce que l'on ressent lorsque l'on est guéri... Même si le cancer du sein est celui qui se guérit le plus, lorsque l'on est concerné, on a un autre regard.»

■ Un papillon rose

La remise du tableau a eu lieu à l'Echo du mardi en présence, de gauche à droite au 1^{er} rang : d'Anne-Marie Jouffroy-Bologna, présidente du Comité de Vaucluse de la Ligue contre le cancer, Elisabeth Hansberger, administratrice Eovi groupe Aésio ; Hubert Izac, président du Conseil territorial Paca-Corse Aésio et, au 2^e rang, Jean-Michel Vinot, médecin, ancien responsable de la médecine nucléaire à l'hôpital d'Avignon, vice-président ligue contre le cancer 84 ; Brigitte Mika, artiste peintre ; Catherine Saffer, chargée de la vie militante Aésio et Philippe Chevalier, administrateur Eovi groupe Aésio. Aésio est né en 2016 du rapprochement de ses 3 mutuelles fondatrices Adréa, Apréva et Eovi MCD. Le groupe protège plus de 2,7 millions de personnes.

Mireille Hurlin

Covid-19

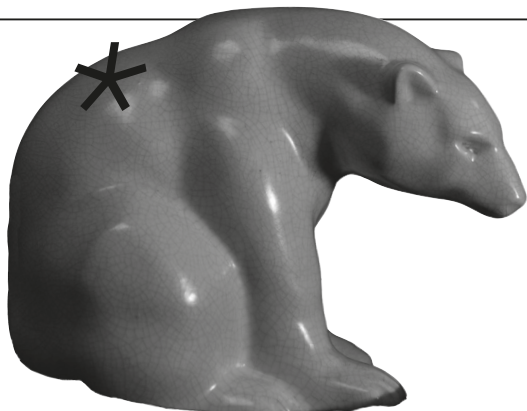
■ Port du masque obligatoire pour le Vaucluse

La dégradation de la situation sanitaire et la tension importante en milieu hospitalier ont conduit le préfet de Vaucluse à rendre obligatoire le port du masque sur l'ensemble du territoire du département de Vaucluse depuis le milieu de la semaine dernière. Les chiffres communiqués par l'Agence régionale de santé (ARS) PACA montrent, pour la semaine précédente, une progression exponentielle des taux d'incidence (à 664 pour 100 000 habitants, non consolidé sur la semaine 44) et de positivité (25%), qui s'accompagnent d'une très forte hausse du nombre de personnes hospitalisées (372, soit +147 par rapport au bilan communiqué il y a une semaine, le 27/10/2020) et des décès (166 dont 144 en hôpital et 22 en Ehpad), dont 27 ces trois derniers jours. 63 foyers sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS PACA (là encore marquant une hausse de 20 clusters en une semaine, 41 de plus sur les deux dernières semaines).

La Poste

■ 74 bureaux ouverts

Depuis le début du deuxième confinement le 30 octobre, La Poste ouvre la totalité de ses 74 bureaux de Poste sur le Vaucluse. Les horaires d'ouverture et les services assurés sont adaptés en fonction de la situation sanitaire locale et indiqués sur www.la-poste.fr. La Poste rappelle que de nombreuses opérations peuvent être faites à distance, les clients pouvant être accompagnés par téléphone (au 3631 pour La Poste et au 3639 pour La Banque Postale) ou via les sites et applications numériques de La Poste et de La Banque Postale depuis leur domicile (laposte.fr et labanquepostale.fr). Par ailleurs, La Poste de Camaret a fermé ses portes mardi 10 novembre au soir pour des travaux de modernisation. Sa réouverture est prévue mardi 1er décembre à 8h30.



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :
Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
A collaboré à ce numéro : Nicolas François
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet
david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 4^e trimestre 2020/3940
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille

Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"

le Directeur Philippe Chevalier



Cabannes

■ Décès de la maire

Nathalie Girard, maire de Cabannes, vient de décéder à l'âge de 55 ans. Elue maire pour la première fois en mars dernier, elle s'était mise en retrait des affaires municipales au début du mois d'octobre afin de se consacrer notamment à sa lutte contre le cancer qu'elle tentait de soigner à l'Institut Sainte-Catherine d'Avignon. Elle avait alors confié la gestion de la commune à Gilles Mourgues, son premier adjoint.

CPME

■ Présentez votre entreprise en 1 min 30

La Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) et le réseau Quartier d'Affaires proposent une visioconférence en mode 'Pitch party'. Le principe est simple : chaque chef d'entreprise aura 1 min 30 montre en main pour présenter son activité aux autres participants. Attention, le nombre de places est limité aux 50 premiers inscrits.

Jeudi 12 novembre. 9h à 10h30. Inscriptions par mail : contact@cpme84.org. Le lien pour participer à la visioconférence sera transmis après confirmation par retour de mail.

Covid-19

■ Les Costes du Rhône appellent à garder espoir

Après l'annulation de tous les événements prévus par les Costes du Rhône et ses Baronnies depuis avril, la Commanderie appelle les Commandeurs, les Chevaliers et les Officiers à rester motivés et attentifs à toute éventualité permettant de mettre en avant les vins.

« Je leur demande de garder espoir dans un avenir proche qui nous permettra de nous rencontrer et de garder aussi le moral et la fierté de servir une juste cause : celle de la défense d'une appellation qui, depuis cinquante ans, n'a cessé de croître en notoriété et en diffusion dans le monde entier, et c'est ce que nous croyons, grâce aussi à l'activité de notre Commanderie et de ses Baronnies » détaille dans un communiqué, Patrick Galant, Grand Maître de la Commanderie des Costes du Rhône.

Force de représentation, d'animation, de communication, de promotion et de maintien des traditions des vins des Côtes-du-Rhône ainsi que de la culture vigneronne et viticole, la Commanderie compte 11 Baronnies à travers le monde. Outre les Baronnies européennes (Liège, Gand, Montreux et le Palatinat), la Commanderie des Costes du Rhône est ainsi aussi présente à Shanghai en Chine, Séoul en Corée du Sud, Québec, Drummondville et Montréal au Canada ainsi qu'à New-York et Philadelphie aux Etats-Unis.



Service national universel

Convention entre Enedis et les Cadets de la gendarmerie

Dans le cadre du Service national universel, Enedis Vaucluse et l'Association des Cadets de la Gendarmerie nationale Région Sud viennent de signer un partenariat visant à promouvoir le sens civique chez les jeunes et à développer leur esprit citoyen pour favoriser leur insertion professionnelle.

Patrice Perrot, directeur Enedis Vaucluse, Alain De Haro et Sandra Bouix, représentant le président de l'Association des Cadets de la Gendarmerie nationale Région Sud, en présence du colonel Jean-Christophe Le Neindre, commandant le Groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse, ont signé une charte de partenariat pour

un an afin de permettre la poursuite du Service national universel (SNU) sur le territoire. En participant à hauteur de 14 500 €, Enedis souhaite promouvoir les valeurs de la citoyenneté auprès des jeunes âgés de 16 à 18 ans et accompagner les actions conduites par le comité départemental à destination des jeunes Vauclusiens.

Pour rappel, le SNU est un programme triennal mis en place par le gouvernement en 2019 qui succède indirectement au service militaire en France et pour lequel la gendarmerie nationale s'est immédiatement impliquée dans l'animation et l'encadrement. Pour garantir l'accueil des jeunes volontaires pour la réalisation de leur mission

d'intérêt général, la gendarmerie s'est dotée d'une structure régionale sous forme associative 'Les Cadets de la Gendarmerie nationale Région Sud'. 13 départements français, dont le Vaucluse, ont été choisis pour préfigurer le SNU dès 2019.

Dans le département, la gendarmerie, sous l'égide de la préfecture, a pris part à l'organisation d'un séjour cohésion pour la phase 1 en 2019 et a entrepris cette année de proposer une formation de cadets dans le cadre de la phase 2 du SNU.



Bollène

Les pompiers en exercice au barrage de Donzère-Mondragon

Dans le cadre du maintien des acquis dans la composante inondation, la 3^e compagnie de l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°7 de Brignoles, en collaboration avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR), a participé à un exercice mettant en œuvre une unité de pompage mobile du 27 au 28 octobre derniers à l'écluse située sur le canal de Donzère-Mondragon.

C'est un exercice qui a nécessité la participation de 27 membres de la sécurité civile. Un entraînement destiné à simuler un problème de remplissage de l'écluse qui empêcherait la continuité du trafic fluvial et qui a consisté à pomper l'eau du Rhône à raison de 1 500 litres par seconde pour ensuite la déverser dans l'écluse du barrage. Une manœuvre qui a duré 48 heures et a nécessité la mise en place d'une unité de pompe de grande capacité de 11,5 tonnes,

capable de pomper jusqu'à 6 000 m³ par heure.

Pour l'exercice, des tuyaux de 40 cm de diamètre ont été déployés : deux pour pomper l'eau du Rhône, deux autres pour acheminer l'eau jusque dans l'écluse. Cette dernière, située sur le canal de Donzère-Mondragon au niveau de l'usine hydroélectrique André-Blondel, est la plus grande de la vallée du Rhône, mesurant 195 mètres de long sur 12 mètres de large et 22 mètres de hauteur.

« C'est la première fois que l'unité de la sécurité civile est déployée sur cette écluse, souligne Jean-François Babin, responsable de l'aménagement CNR de Donzère-Mondragon. Cet exercice est utile car on pourrait avoir besoin d'eux en cas d'avarie d'une vanne d'alimentation, bien que cette écluse dispose de deux vannes. » Une simulation nécessaire donc qui permet à la fois de tester la rapidité d'intervention des équipes de la sécurité civile mais qui est aussi rassurante pour l'exploitant de l'écluse en cas d'urgence majeure.



Carpentras

■ L'ouverture du marché de la truffe reporté

En raison des contraintes sanitaires et sécuritaires actuelles, la Ville de Carpentras a décidé de reporter l'ouverture du marché aux truffes d'hiver. Initialement programmé le 20 novembre prochain, l'événement devrait se tenir, sauf contrordre d'ici là, le vendredi 4 décembre.

Luberon Monts de Vaucluse

■ Les médiathèques passent en mode 'drive'

Depuis le 7 novembre, les 12 médiathèques du réseau Luberon Monts de Vaucluse proposent un service 'biblio drive' où il sera possible de venir récupérer sur rendez-vous les documents réservés au préalable. Pour les communes de Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puyvert, Robion et Les Taillades, il sera ainsi possible de récupérer les réservations les mercredis et samedis de 10h à 13h, de 10h à 18h pour la commune de Cavaillon. La durée des prêts passe de 3 à 6 semaines. Il est nécessaire de venir avec son propre sac lors des retraits. Les retours des documents sont à effectuer uniquement dans les boîtes de retour.

Renseignements : www.mediatheques-lmv.fr



Soutenir l'industrie en protégeant les richesses naturelles.

Plan de relance.

On est là pour vous aider.

#AvosCôtés

Nous investissons pour une relance durable de l'industrie. Nous redynamisons l'activité industrielle en accompagnant dans les territoires les entreprises soucieuses de leurs impacts économiques et écologiques. Nous intervenons sur l'aménagement, l'immobilier d'activité, la transition écologique et énergétique des industriels et la formation. Contactez-nous.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr

[@BanqueDesTerr](https://www.instagram.com/BanqueDesTerr)

Centrale solaire Beaucaire 2

■ 1,4M€ pour Campagne de financement participatif

La CNR (Compagnie nationale du Rhône) lance une campagne de financement participatif pour la création de la centrale solaire de Beaucaire 2, dans le Gard. La collecte, d'un objectif de 1,4M€ aura lieu du 19 novembre jusqu'au 15 mars et sera réservée pendant 3 semaines aux habitants de la Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence. La souscription sera ensuite élargie aux habitants du Gard et de la Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Drôme. La centrale solaire Beaucaire 2 d'une puissance de 18MWc alimentera la consommation électrique annuelle de 11 700 habitants. Elle vient compléter le parc éolien (11,5 MWc) mis en service en 2006, la centrale solaire Beaucaire 1 (9,6 MWc) en 2016 et une centrale hydroélectrique de 1970. L'ensemble devrait produire la consommation électrique annuelle de 29 000 personnes. La mise en service de cette nouvelle centrale est prévue début 2021. Une permanence d'investissement est également organisée devant le Casino municipal de Beaucaire jeudi 19 novembre de 11h à 20h. www.lendosphere.com/beucaire

Département

Nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux

Le Conseil départemental poursuit sa mission de surveillance dont l'enjeu principal est de permettre l'amélioration de la qualité des eaux grâce aux actions réalisées par les syndicats de rivières et les gestionnaires de cours d'eau.

Depuis 2002, le Conseil départemental mesure la qualité des eaux du département en investissant dans la création de stations de surveillance. Au nombre de 35 aujourd'hui alors qu'elles étaient 14 au départ, maillées en un véritable réseau de 18 cours d'eau et 11 bassins versants, les stations de surveillance sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fournissent des indicateurs chiffrés sur la qualité physico-chimique, sur la présence de micropolluants, sur les éléments biologiques (macro-invertébrés), et permettent la réalisation de cartographies très précises sur l'état écologique. Effectués chaque saison, les relevés alimentent un document de synthèse annuel



Le Lez à Bollène.

dont la prochaine publication est prévue pour avril 2021.

Par ailleurs, les mesures réalisées sont également transmises aux organismes en charge de la gestion de l'eau, les syndicats de rivières et les groupements de communes, ainsi qu'à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Sur la base de ces données, les gestionnaires agissent pour améliorer les situa-

tions critiques ou de crise, réparer l'intervention intensive humaine sur les milieux naturels, améliorer les continuités écologiques mises à mal, adapter les investissements en stations d'épuration, influencer les campagnes de sensibilisation auprès des publics, etc.

Parmi les actions menées par le Département, l'accompagnement du Syndicat mixte du Bassin Versant

du Lez dans la définition du projet de protection de la ville de Bollène et de restauration de l'espace de mobilité du Lez (en amont de Bollène) en participant notamment à la réalisation des travaux à hauteur de 876 000 €, ou encore la participation à la restauration hydro-morphologique et paysagère de la Salette (Beaumes-de-Venise) à hauteur de 58 000 €.



LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION

VENTOUX

MAGAZINE

OFFRE SPÉCIALE

LECTEURS DE L'ÉCHO DU MARDI

Abonnement **1 an** - 4 numéros : **17 €**
(au lieu de 19 €)

Abonnement **2 ans** - 8 numéros : **32 €**
(au lieu de 36 €)

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) et votre règlement à :

VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry - 84110 Vaison-la-Romaine

Consultez et commandez ou

TÉLÉCHARGEZ (3,50 € par magazine)
nos anciens numéros sur :

WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM



N°44



N°45

Villeneuve-lès-Avignon

Restauration d'une bâtisse du XVI^e siècle

Angelys Group réhabilite actuellement une bâtisse du XVI^e siècle, située en cœur de ville, 45 rue de la République à Villeneuve-lès-Avignon. Ce programme de restauration comprend 9 logements du T1 au T4 de plus de 23m² à plus de 126m² dont certains en duplex et trois bénéficiant d'une terrasse. Selon leur exposition, les appartements offrent une vue sur la cour intérieure, le jardin ou la cour d'honneur. Ce programme de réhabilitation est éligible à plusieurs dispositifs fiscaux : Déficit foncier, Malraux et Monuments historiques. Les éléments architecturaux tels que moulures, huisseries, plafonds, cheminées et trumeaux seront conservés et mis en valeur. La livraison du bâtiment est prévue pour 2023.

Angelys group, société immobilière perpignanaise fondée et présidée par Frédéric Battle se développe selon trois axes : la restauration, la vente d'immeubles à rénover et l'agence immobilière. La structure familiale travaille sur l'Hexagone et les



Dom-Tom (Départements et Territoires d'Outre-mer). Depuis 20 ans le contractant général restaure des immeubles anciens situés en cœur de ville, conduisant 150 opérations de réhabilitation pour 60 000 m² rénovés et mène actuellement 45 opérations représentant 24 000m², choisies, le plus souvent, dans les plus grandes villes françaises, ou les plus plébiscitées pour leur cadre de

vie. Le spécialiste de la restauration d'immeubles anciens s'est dernièrement lancé dans la 'pierre papier' (placement financier ayant pour support l'immobilier) avec la création de 'Anozys Reim', diversifiant son positionnement pour accélérer son développement. La nouvelle structure s'intéresse à l'immobilier d'entreprise et résidentiel. *Angelys-group.com*

Nomination

Nouveau directeur pour EnvirobatBDM

Frédéric Corset, architecte DPLG et urbaniste, vient d'être nommé à la direction générale d'EnvirobatBDM après en avoir été le directeur adjoint pendant 1 an. De 2010 à 2014, il a dirigé la 'Fabrique du Territoire' à Charleville-Mézières exprimant sa sensibilité à la construction durable et menant à leur réalisation des projets d'écoquartiers, des réflexions sur des pôles d'échanges multimodaux et des études, notamment sur la reconversion de friches industrielles.

■ Convention avec la Dréal

EnvirobatBDM vient de signer une convention avec la Dréal Paca (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour accélérer la fabrication de la ville durable, sobre, agréable, désirable et résiliente et développer la démarche écoquartier.

■ Le bureau

Le bureau est composé de : Stéphane

Bouquet, Nexity, promoteur immobilier, co-président en charge de la Communication, marketing et des partenariats ; d'Hervé Carloz, Ecogia, entreprise de réalisation, co-président en charge des adhérents et des fournisseurs de solution ; de Sébastien Giorgis, architecte DPLG, urbaniste SFU paysagiste FFP, co-Président en charge des Relations Institutionnelles ; de Viviane Hamon, Conseil en stratégie marketing des projets développement durable, co-présidente en charge des Ressources humaines ; de Gabrielle Raynal, Domène Scop, bureau d'études, co-présidente en charge de la gouvernance, des affaires juridiques et des finances ; et de Sébastien Rismann, biodynamique, bureau d'études, trésorier.

■ Un nouveau Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de Françoise Berthelot, de Stéphane Bouquet, d'Hervé



Carloz, de Jérôme Dentz, de Sylvie Détot, de Maxime Duluc, de Guillaume Farcot, de Sébastien Giorgis, de Céline Granoux, de Viviane Hamon, d'Alain Mars, de Thomas Philippon, de Philippe Pianton, de Gabrielle Raynal et de Sébastien Rismann. *www.envirobatbdm.eu*

Région Sud

■ Maintien du trafic des TER et des cars interurbains

Malgré le confinement, la Région Sud indique maintenir un trafic normal la semaine sur le réseau TER et les lignes de cars interurbains. Des aménagements seront possibles le week-end en fonction de la fréquentation constatée. La Région Sud rappelle par ailleurs qu'une désinfection quotidienne des rames et des cars est assurée. Enfin, par solidarité avec celles et ceux qui sont en 'première ligne', la Région Sud a annoncé renouveler la gratuité de l'ensemble des transports régionaux pour les personnels soignants.

Transports

■ Nouvelles mesures pour le réseau Orizo

Malgré le second confinement, le réseau de transports du Grand Avignon Orizo conserve son fonctionnement habituel sur l'ensemble des lignes sauf en horaires de soirée les vendredis et samedis pour les lignes (T1 Saint-Chamand – Saint-Roch), C2 (Buld'Air – Hôpital) et C3 (Agroparc – Saint-Lazare) ainsi que la Cityzen Italiens. A compter du 4 novembre prochain, dans les bus et en boutique Orizo, il faudra faire l'appoint car il n'y aura pas de rendu de monnaie. Orizo indique également qu'il est préférable d'acheter ses titres de transport à l'avance, soit aux distributeurs de titres présents aux stations tram et principaux arrêts Chron'hop, soit via l'appli Orizo, soit par sms (en envoyant Orizo au 93200), soit dans son point de vente le plus proche. A noter que pendant le confinement, la boutique Orizo sera fermée le samedi et ce jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels en semaine de lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h. *www.orizo.fr*

Gard

■ Deux nouvelles maisons de santé à Roquemaure et Uzès

Quatorze nouveaux projets de maisons de santé pluriprofessionnelles viennent d'être validés en Occitanie dont deux dans le Gard, à Roquemaure et Uzès. Soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS), le développement de ces maisons de santé est un enjeu majeur d'aménagement du territoire et d'égalité dans l'accès à des soins de proximité.

Les maisons de santé pluriprofessionnelles reposent sur des équipes de professionnels de santé de proximité partageant un projet de santé commun et qui exercent leurs activités de façon coordonnée et pluriprofessionnelle, au bénéfice des patients d'un même territoire. Ces équipes associent des compétences médicales (médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes) et paramédicales (infirmiers, masseurs, kinésithérapeutes...), des pharmaciens et des biologistes. Cette organisation favorise les prises en charge coordonnées, le développement de la prévention et de la télémédecine, ainsi que la prise en charge des soins non programmés. Les maisons de santé sont notamment soutenues par l'ARS et les services de l'Etat, de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et des collectivités locales contribuent activement à leur financement. A ce jour, en Occitanie, 233 maisons de santé ont été labellisées dont deux à Remoulins et Pont Saint-Esprit.

Canal Rhône-Sète Consultation publique MH 11-20.doc

Canal Rhône à Sète

■ Consultation auprès du public

Étienne Guyot, préfet de la région d'Occitanie et de la Haute-Garonne a lancé une concertation territoriale afin de réinterroger les orientations stratégiques du canal du Rhône à Sète. L'objectif est d'éclairer le Gouvernement et le préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnateur du plan Rhône-Saône, sur les décisions d'investissement à prendre. Cette concertation s'adresse à tous, acteurs du territoire économiques et environnementaux, collectivités, services de l'Etat, associations et habitants. Elle a pour but d'en savoir plus sur la fréquentation et la satisfaction des usagers, de mieux comprendre leurs attentes et de recueillir les avis et propositions en matière de services et d'usages à développer sur le canal du Rhône à Sète.

Lien vers une vidéo de présentation des enjeux sur le Canal Rhône à Sète : <https://monterritoireendebat.fr/consultation/le-canal-du-rhone-a-sete-et-son-devenir/presentation/presentation>

Mondragon

■ Travaux en cours sur le pont suspendu

A compter du lundi 16 novembre, le Conseil départemental de Vaucluse va réaliser des travaux sur le pont traversant le canal du Rhône à Mondragon. Une déviation sera mise en place par les routes nationales via Lamotte-du-Rhône. Après avoir réalisé, dans un premier temps, des travaux d'étanchéité et d'enrobé, les joints de chaussée du pont suspendu vont être remplacés. Pour les besoins du chantier, la circulation sera totalement interdite sur le pont du lundi 16 novembre à partir de 8h au samedi 21 novembre à 12h. Une déviation pour tous les véhicules sera mise en place par les routes nationales RN 86 et RN 7 au nord, via Lamotte-du-Rhône. L'itinéraire cyclable ViaRhôna sera également fermé à la circulation au niveau du pont pendant la durée des travaux, le franchissement du canal du Rhône le plus proche étant celui de la RN 7.

Vignoble

Philippe Pellaton prend la présidence

Philippe Pellaton, président de la cave Sinnae à Laudun, vient d'être élu président d'Inter Rhône. Il succède à Michel Chapoutier pour un mandat de 3 ans durant lequel il entend poursuivre la politique de montée en gamme, de hiérarchisation et environnementale de l'interprofession.

Philippe Pellaton, 51 ans, est le nouveau président d'Inter Rhône. Il succède à Michel Chapoutier, qui vient d'achever 2 mandats de 3 ans à la tête de l'interprofession regroupant 1 500 opérateurs des vins AOC (Appellation d'origine contrôlée) des Côtes-du-Rhône et de la vallée du Rhône. Selon les modalités de gouvernance en usage au sein de l'interprofession, c'est donc un représentant de la production qui succède à un élu du secteur du négoce.

Un changement dans la continuité puisque Philippe Pellaton était déjà vice-président d'Inter Rhône depuis 2010 et membre de la commission promotion depuis 2004. Il est aussi le président depuis 18 ans de la maison gardoise Sinnae (ex-cave coopérative de Laudun Chusclan Vignerons). Cette cave, créée en 1925, regroupe aujourd'hui 200 vignerons coopérateurs répartis sur 25 communes avec plus de 2 800 hectares de production et un potentiel de 130 000 hectolitres annuel. Il s'agit du premier producteur en volume des Côtes-du-Rhône et Côtes-du-Rhône Villages (8 millions de bouteilles).

■ **Un changement dans la continuité**
Le nouveau président d'Inter Rhône entend poursuivre le mouvement de « premiumisation », en continuant de relever la valeur des vins de la Vallée du Rhône, tout en diversifiant la

production vers les blancs (15% d'ici 5 ans contre 10 % actuellement) et les rosés (20 à 25 % au lieu de 15 %). En parallèle de cette diversification de la production, Philippe Pellaton réaffirme sa volonté de valoriser par la hiérarchisation et la montée en puissance des Côtes-du-Rhône Villages avec indication géographique et des Crus. Le nouveau président envisage une belle marge de progression puisque, pour lui, « certaines appellations des Côtes-du-Rhône sont aujourd'hui loin de revendiquer tout

leur potentiel de production ». Philippe Pellaton souhaite, enfin, continuer d'accompagner l'ensemble du vignoble dans une démarche environnementale de type HVE (Haute valeur environnementale) ou RSE (Responsabilité sociale des entreprises). « Depuis plusieurs années, les pratiques vertueuses d'un engagement RSE sur les plans économiques, sociaux et environnementaux sont reconnues par les acteurs du vignoble, vignerons, caves coopératives et négociants, insiste-t-

Un vigneron engagé dans le combat syndical

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture obtenu à l'école d'ingénieurs en agronomie, agro-alimentaire et environnement de l'Isara de Lyon, Philippe Pellaton a d'abord occupé un poste de responsable commercial dans un laboratoire vétérinaire avant de s'installer comme jeune agriculteur en 1999 à Laudun, sur l'exploitation familiale. Il y reprend les 8 ha de son grand-père. Aujourd'hui, son exploitation compte 35 ha certifié HVE (Haute valeur environnementale). Il produit une partie en bio et réalise 20 % de sa production en blanc. Particulièrement actif en termes de représentation syndicale, il a enchaîné 4 mandats de président du Syndicat général des vignerons des Côtes-du-Rhône. Une présidence qu'il va abandonner en décembre prochain. Depuis juillet dernier, il a également cessé son mandat au sein de la Fédération des AOC (Appellations d'origines contrôlées) du Sud-Est. Il fera bientôt de même d'ici quelques semaines au sein de la Confédération nationale des vins d'origine (Cnaoc). En revanche, après avoir été président du Comité régional vins de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao), Philippe Pellaton en restera membre.

CCI de Vaucluse

Bernard Vergier élu président à

Le 4 novembre, par délégation du préfet de région, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse a procédé à l'installation de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) territoriale de Vaucluse par visioconférence en raison du contexte sanitaire. Les 34 membres titulaires ont élu à l'unanimité Bernard Vergier président, ainsi que les membres du bureau et des trois commissions 'de prévention des conflits d'intérêt', 'des finances et des comptes' et la commission consultative des marchés. « Mes premières actions seront tournées vers les TPE et PME (très petites et moyennes entreprises) et, notam-


ment, les commerces de proximité, qui vivent une période très troublée. Je veux qu'elles sachent que nous mettons tout en œuvre pour les soutenir, » a déclaré Bernard Vergier.

■ Bureau, commissions et élus régionaux

Les membres du bureau sont : Bernard Vergier président, Jean-Marie Puggioni vice-président Commerce, Philippe Carles vice-président Industrie, Anne-Laure Leblanc trésorière, Laurent Bachas trésorier adjoint, Christèle Collet-Coornaert secrétaire et Jean-Marc Gruselle secrétaire adjoint. Les présidents de commissions

sont, pour la prévention des conflits d'intérêt Michel Dusdet, pour 'les finances et les comptes' Françoise Bernard-Gallon et la commission consultative des marchés Alain Gabert.

Les 10 membres titulaires de la CCI de Vaucluse ont également un mandat à la CCIR : Bernard Vergier titulaire et vice-président, Jean-Marc Gruselle titulaire, Jean-Marie Puggioni titulaire, Laurent Bachas titulaire, Hervé Belmontet titulaire, Christèle Collet-Coornaert suppléante, Laurence Duvillard suppléante, Nadège Damian suppléante, Stéphanie Blancher-Nelias suppléante et Anne-Laure Leblanc suppléante.



granier
assurances

PROTÉGEZ VOTRE ENTREPRISE DES CYBER RISQUES




Dans un monde dominé par les informations et leur dématérialisation, les cyber-risques sont une réalité incontournable.

Pourquoi s'assurer contre les cyber risques ?

- **Vous n'êtes pas à l'abri d'un incident :**
Du petit commerçant, à la multinationale, personne n'est épargné.
- **Un effet domino dévastateur :**
Interruption de l'activité, reconstitution des données et de l'image, sanctions ...
- Vous êtes responsable des données qui vous sont confiées, et devrez assumer les conséquences de leur divulgation.

Pourquoi choisir notre offre ?

- Une offre exclusive et performante.
- Une solide expérience, à nos côtés, le meilleur prestataire mondial.
- Une disponibilité immédiate : 24H/24 et 7J/7.

 3 CYBER ATTAQUES FRÉQUENTES : Sabotage Espionnage Paralysie du système	 WANACRY EN MAI 2017 : 200 000 victimes dans 150 pays en 24h	 57% DES ENTREPRISES ont été touchées par une cyber attaque en 2016
---	--	---

CONTACTEZ NOTRE CONSEILLER CYBER-RISQUES AU **04 90 884 848**

granier
assurances

68, Avenue des Sources - BP 50856 - 84082 - Avignon Cedex 2
 Tél : 04 90 884 848 / Fax : 04 90 873 632
 contact@granierassurances.fr
www.granierassurances.fr

• SARL O.C.A. Granier Assurances - Société de Courtage d'Assurance au capital de 7622,45 euros • APE 6622 Z - Siret - 399 462 449 00014 - RCS Avignon • Immatriculation Orias N° 07 001 656 / Site : www.oriass.fr • Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes au Code des Assurances • ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 • Pour toute réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier à l'adresse ci-dessus ou par mail : reclamation@granierassurances.fr

nce d'Inter Rhône



Philippe Pellaton, président d'Inter-Rhône

il. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre l'efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. » Une approche que Philippe Pellaton souhaite rendre pérenne et collective en incitant « toutes les parties prenantes des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône à le suivre, il pourra s'appuyer sur l'exemplarité d'Inter Rhône qu'il souhaite faire labelliser ».

■ Manque de visibilité et grande confusion

Le nouveau président d'Inter Rhône est aussi revenu sur les conséquences de la conjoncture actuelle. Si la Covid-19 a focalisé l'attention, le secteur a également été touché par

la mise en place des taxes douanières voulues par l'administration Trump aux Etats-Unis ainsi que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne : les deux premiers pays clients à l'export des vins de la Vallée du Rhône.

« Nous nous inscrivons dans un moment de grande confusion, tant au niveau national qu'au niveau international, explique-t-il. Nous venons de traverser 6 mois compliqués et nous avons devant nous 6 mois sans visibilité. »

Si pour l'instant le Brexit semble ne pas avoir eu de conséquences sur la demande outre-Manche, le marché américain a connu une baisse de -20 % sur les 12 derniers mois et de

-46 % entre janvier et août 2020. En Chine, autre pays convoité par Inter Rhône, le recul est de plus de 40 % sur les 8 premiers mois de l'année.

L'impact est cependant moins important puisque la Chine représente moins de 50 000 hl, là où les Etats-Unis pèsent 150 000 hl par an. « Il s'agit de 2 pays ciblés par Inter Rhône depuis des années qui constituent des relais de croissance, tant en volume qu'en valeur », précise Philippe Pellaton qui entend par ailleurs restructurer le pôle technique de l'institut rhodanien afin d'en faire un véritable outil de mutation du secteur au profit des adhérents d'Inter Rhône.

Laurent Garcia

l'unanimité



■ Fin de la tutelle

Suite à des querelles internes mettant en péril son bon fonctionnement, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse avait été placée, en 2018, sous tutelle préfectorale. Une dispo-

sition conçue pour accroître l'intervention de la préfecture de Région dans la gestion de la Chambre consulaire vauclusienne. Par décision du préfet de Région en date du 4 novembre, ce dispositif a été levé.

Pour rappel, Bernard Vergier avait été élu président fin 2016, puis en octobre dernier à la présidence de la CCI de Vaucluse où il avait été le seul candidat à se présenter.

Nicolas François

Services à la personne

■ 40 postes à pourvoir en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Auxiliaires de vie, assistants ménagers, gardes d'enfants, personnel administratif... L'Apef, société spécialisée dans les services à la personne, ouvre 40 postes en CDI à temps plein à pourvoir en Paca et dans le Vaucluse notamment. Née en 1992 du côté de Montpellier, l'Apef est une entreprise de services à la personne qui recrute toute l'année dans ses 90 agences de France. En raison d'un accroissement de la demande, notamment dû au confinement, la société propose en région Paca 40 postes tous métiers confondus : assistants ménagers, auxiliaires de vie, jardiniers ou encore personnel administratif. Affiliée au réseau national certifié NF Service (Afnor, Association française de normalisation), l'Apef a pour objectif de simplifier les démarches administratives et humaines de ses bénéficiaires.

Pour postuler : www.apefrecrute.fr

Restauration

■ La reprise de Courtepaille par Buffalo Grill ne devrait pas avoir d'impact en Vaucluse

Le tribunal de commerce d'Evry vient de valider, parmi huit candidats, le plan de reprise de la chaîne de restaurants Courtepaille par celle de Buffalo Grill. Propriété du fonds britannique ICG depuis 2015, Courtepaille avait été placée en redressement judiciaire le 29 juillet, après une chute d'activité (-40 %) due au coronavirus et au refus d'un Prêt garanti par l'état (PGE).

Le repreneur s'est engagé à préserver 85 % des 3 600 emplois de la chaîne de restauration spécialisée dans les grillades au feu de bois. Pour cela, il entend conserver 237 restaurants (92 franchisés et 145 succursales) sur les 279 établissements implantés en France. Dans le même temps, il investira 80 M€ dans la rénovation et la mise à niveau informatique, ainsi que 20 M€ dans la relance de la marque auprès des consommateurs. Le personnel non repris devrait par ailleurs se voir offrir « un reclassement chez Buffalo Grill en fonction des postes disponibles. »

En Vaucluse, Courtepaille est implanté à Avignon, près de l'aéroport, et à Orange. Pour sa part, Buffalo grill est présent à Avignon dans les zones de Mistral 7 et de Courtine, au Pontet (dans la zone commerciale d'Auchan-Nord) et à Carpentras. Pour ces établissements, l'offre de reprise ne devrait avoir aucun impact sur leur existence dans le département selon le repreneur.



Enedis

■ 4^e concours consacré aux PME et start-ups innovantes

Enedis souhaite valoriser la créativité des start-ups et PME en organisant un concours dont l'objectif est d'accompagner le développement de solutions innovantes et d'anticiper les grands enjeux de la transition écologique. Le concours start-up 2020 porte sur 5 catégories s'inscrivant dans les lignes directrices du 'Projet Industriel et Humain Enedis 2020-2025' : 'Performance industrielle', 'Objectif 0 accident grave ou mortel', 'Techniciens 3.0', 'Révolution de la confiance' et 'Partenaire clé des territoires'. Les projets soutenus sont co-construits entre les start-ups ou PME et les experts régionaux d'Enedis. Après quelques mois d'interruption dus à la crise sanitaire, il est de nouveau possible de candidater jusqu'au 30 novembre 2020 sur www.enedis.fr/concours-start-2020. Une fois les candidatures déposées, les start-ups et PME feront l'objet d'une pré-sélection par les équipes d'Enedis au regard des priorités locales de chaque région. Les entreprises seront ensuite conviées à construire leur projet en milieu industriel en bénéficiant de l'appui des experts métiers d'Enedis.

Nouveauté de cette 4^e édition, la cérémonie de remise des prix se tiendra durant le Forum d'Enedis, entièrement dévolu à l'innovation. Les entreprises finalistes seront invitées à présenter leur projet lors de la journée du 7 avril 2021, à l'issue de laquelle les lauréats seront récompensés. En 2019, 12 entreprises ont été récompensées parmi 350 candidates et ce sont 500 000 € qui ont été investis dans les projets lauréats.

Fédé BTP 84

« Il y a urgence à faire travailler »

La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'ame- nise dangereusement.

■ Secteur public

«On le sait, dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon puis, Jean-François Lovisololo, président des maires de Vaucluse ou encore le Conseil départemental. Mission ? Faire le point sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance. «Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises

à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3^e version du guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du Bâtiment et des Travaux publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

■ Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour



sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations du secteur public et la sur-règlements

que les prix s'exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d'€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d'ordre technique, avec l'aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.) La chaîne d'instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d'appels d'offre doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d'inviter Jean-François Lovisololo, président des maires de Vaucluse, à s'exprimer.

conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l'activité, de l'emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

■ Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas 'jouer' pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisololo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n'évoluent pas. La variable d'ajustement reste donc l'investissement.»

■ Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l'urbanisme) requiert 4 ans lorsqu'il n'y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d'Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d'une déchetterie. Il n'y en avait pas dans tout le sud du département. L'idée a germé en 2004 et

«*Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-réglementation est une malédiction !*»

Christian Pons



et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2^e confinement vient d'être décrété.»

■ Covid-19, 2^e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avons été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avons,

maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

■ La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi

tation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

■ Plan de relance

«Aujourd'hui, nous sommes tous volontaires pour que l'économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en lançant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue,

■ Jean-François Lovisololo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d'Aigues



«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d'attente de l'investiture pour obtenir un exécutif et un

nos entreprises ! »



la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique, modification du PLU, études d'impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps... »

■ Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C'est toute la difficulté d'obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l'interco (Ndlr :

Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales –particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations– et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement... ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons

pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu...»

■ Saisir les parlementaires sur la sur-administration

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle –les présidents Sarkozy, Hollande, Macron– et

pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles réglementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé...»

■ La salle s'exprime



«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

107 millions d'euros d'investissement

Christian Pons avait invité Thierry Lagneau, en tant que vice-président, à présenter les projets d'investissement du Conseil départemental. Empêché, l'élu a confié la divulgation des chiffres et projets à Christophe Lauriol et Murielle Mazuy respectivement directeur général adjoint en charge du Pôle aménagement et directrice des Bâtiments et architecture également au pôle aménagement du Conseil départemental de Vaucluse.

■ Synthèse

«Les indicateurs mensuels fournis par nos adhérents sont préoccupants, résume Christian Pons. Nous avons consommé notre réserve de travaux. Pour conserver les emplois, les chefs d'entreprise sacrifient la trésorerie qui s'effondre parce qu'il y a de moins en moins d'appels d'offre. Dans un même temps, travailler à bas prix est suicidaire ! La reprise qui devait se faire par le levier de la commande publique n'est pas au rendez-vous. Nous devons donc identifier la problématique et vous alerter pour faire évoluer, urgemment, la situation.»

■ 107M€ d'investissement du Département

«Maurice Chabert, président du Conseil départemental, renouvelle ses investissements à la même hauteur que 2019, et le budget 2021 bénéficiera d'une hausse sensible assurée Christophe Lauriol. Nous prévoyons un budget de 66M€ pour le volet voirie et 23M€ pour le bâtiment. Le budget exécuté sera supérieur aux 70M€ réalisés en 2019. Plus de 30 chantiers sont en cours actuellement.»

■ Le bloc communal

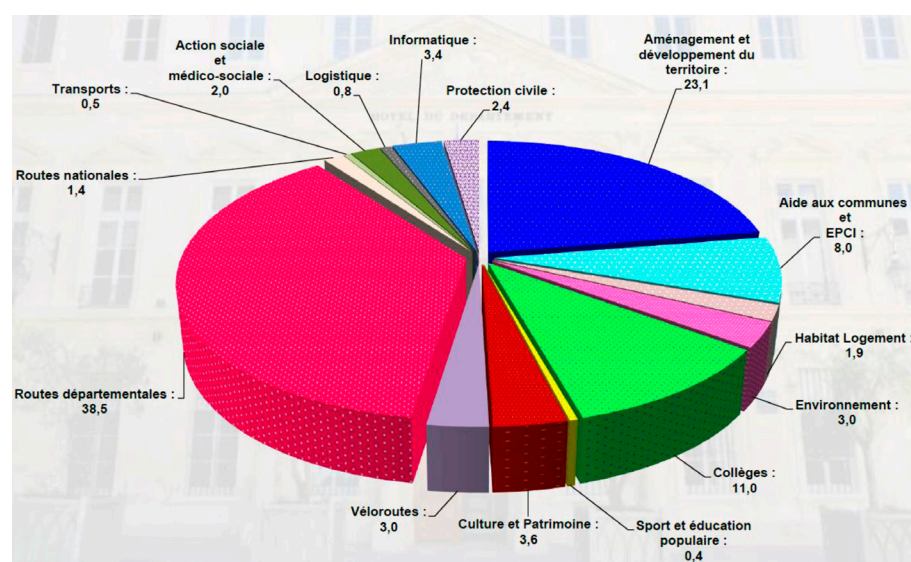
«Le Plan de relance sur 3 ans, visant de nombreuses politiques publiques, soutiendra particulièrement le bloc communal et nous participerons au plan de relance Etat-Région notamment pour la dénivellation du PN15 (Ndlr : suppression du passage à niveau 15 et mise en sécurité de la RD900 entre le carrefour des glaces et le chemin du Grand palais entre Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue) à hauteur de 14M€.»

■ Résorption des points noirs routiers

«Nous nous engageons également à la résorption des points noirs routiers comme pour le carrefour de Bonpas, l'échangeur A7/A9 à Orange et soutiendrons la poursuite des projets de travaux de la Léo (liaison Est-Ouest). Les véloroutes bénéficient de toute notre attention particulièrement celles du Calavon pour la section Robion-Cavaillon avec un démarrage des travaux en janvier 2021, la Via Rhôna pour les sections Caderousse-Chateauneuf-du-pape et Sorgues, la passerelle de Sauveterre ainsi que la Via Venaissia entre Pernes-les-Fontaines et Velleron.»

■ Les accords-cadres

«Enfin, les accords-cadres (bons de commande, en cascade, subséquents) ont représenté environ 1 879 commandes en 2019 pour 6,992M€. Près de 1 508 commandes sont d'ores et déjà prévues à partir de janvier pour 6,835M€.»



■ Quelques exemples

«Les travaux en cours et à venir sont nombreux, a souligné Murielle Mazuy, comme la construction d'une agence et d'un centre d'entretien et d'exploitation routier à Carpentras pour presque 3M€, la restructuration et l'extension du collège Pays-des-Sorgues pour 3,547M€. La consultation pour la 2^e phase de restauration des façades et des couvertures du Palais des papes est en cours pour presque 5M€, ainsi que la construction d'un bâtiment BDM à Apt pour 3,5M€ ou encore le centre d'entretien et d'exploitation routier à Apt pour 2,5M€ ... »

■ Les prochains rendez-vous

Les prochains échanges, prévus courant novembre, se feront avec Laurent Gelle-Lacroix, directeur général de l'Aréa Région Sud (Agence régionale d'équipement et d'aménagement, entreprise publique locale d'ingénierie), et Amandine Luciani, directrice opérationnelle et du développement.

moment donné nous ne pourrions plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appels d'offre se fera jour au 1^{er} semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien... Plus rien ne se faisait au moment où nous en avons le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Daniel Léonard, Midi travaux

«Le paradoxe ? Nous sommes l'un des fers de lance de l'économie, nous consommons actuellement notre réserve de travaux et nous risquons de nous arrêter, dans quelques mois, si nous n'avons plus de travail.»

Christian Pons

■ L'empilement des réglementations

«L'empilement des réglementations, le poids des normes nous tuent à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1^{er} semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1^{re} vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires

■ Plan de relance & Plan Etat-Région



«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur trois ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'informations précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisol. Nous sommes preneurs de vos

informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projets pour les communes. Cette création fait suite au fait que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes –de toute tailles– ne consommaient pas les aides qui leur

étaient dévolues faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

■ L'arnaque des bas prix



«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c'est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu'elles ne le finiront pas... Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d'un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l'arrivée. La Fédé BTP et l'association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

■ Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité

des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTB.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche de jeunes et maintenir l'apprentissage.

Les fédérations redoutent le blocage administratif. Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

■ Et économique

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

Mireille Hurlin



COVID-19

LE GRAND AVIGNON SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE



Avec son plan de soutien, le Grand Avignon mobilise près d'1,7 million d'€ pour aider les entreprises du territoire à passer le cap de la crise et rebondir. Aides directes, appel à projets, accompagnement personnalisé, nouveaux services, renseignez-vous !

Toute l'info sur grandavignon.fr

communauté d'agglomération

**grand
avignon**



ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 19/10/2020, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MY SERVICES AGRICOLES

Objet social : Activités de soutien aux cultures

Siège social : 32 RUE RENE CHAR ENTREE 15, RESIDENCE DOCTEUR AYMÉ, 84300 CAVAILLON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON

Gérance : Monsieur EL GHIOUANE MUSTAPHA, demeurant 32 RUE RENE CHAR ENTREE 15, RESIDENCE DOCTEUR AYMÉ, 84300 CAVAILLON EL GHIOUANE MUSTAPHA 3940007

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LE THOR en date du 2 novembre 2020, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 4M, **SIÈGE SOCIAL :** 1045 CHEMIN REAL DE MONTCLAR 84250 LE THOR (Vaucluse)

OBJET : L'Acquisition, l'administration et la gestion des droits sociaux et d'immeubles en France ou hors de France.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 2 000 euros **GERANCE :** Eric MARCHI, demeurant 1045 CHEMIN REAL DE MONTCLAR 84250 LE THOR (Vaucluse)

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON. Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant 3940010

Par ASSP en date du 31/10/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

DES DEUX F

Siège social : Impasse 845 Chemin du Bel Enfant 84100 ORANGE **Capital :** 2000 € **Objet social :** L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. **Gérance :** M FARHI Michaël demeurant Impasse 845 Chemin du Bel Enfant 84100 ORANGE **Cession de parts sociales :** Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf en ce qui concerne les cessions consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON. 3940013

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 Octobre 2020 à Caumont sur Durance, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME :** Société à Responsabilité Limitée. **DENOMINATION SOCIALE :** MORPHEE DENOMINATION COMMERCIALE : HOTEL LES NEVONS **SIÈGE SOCIAL :** 205 Chemin des Nevons - 84800 L'Isle sur la Sorgue **OBJET :** L'exploitation de tout hôtel et hébergement similaire, restaurant, bar glacier. **DURÉE :** 99 ans **CAPITAL :** 100 000 euros. **GERANTS :** Monsieur Alain LAVAYSSE, associé, nommé dans les statuts, demeurant 17 Rue Mademoiselle de Seytre de Pievert - 84510 Caumont sur Durance, Madame Clarisse NOËL, associée, nommé dans les statuts, demeurant 17 Rue Mademoiselle de Seytre de Pievert - 84510 Caumont sur Durance, **CESSION DE PARTS :** Avec agrément donné à l'unanimité des droits de vote. **IMMATRICULATION :** Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon Pour avis les co-gérants 3940052

Par ASSP du 29/10/2020, constitution **SASU BALESTRIERI**. **Capital :** 1000€. **Siège :** 1793 ch du Pont de la Sable 84800 L'Isle sur la Sorgue. **Objet :** prise de participation ou d'intérêts dans tte société ou entreprise de quelque forme que ce soit ; assistance, animation et gestion de ces sociétés ou entreprises en vue de leur développement. **Durée :** 99 ans. **Président :** Julien BALESTRIERI - 1793 ch du Pont de la Sable 84800 L'Isle sur la Sorgue. **Assemblées :** tout associé a droit de participer aux assemblées, chaque action donne droit à une voix. **Agrément :** actions librement transmissibles entre associés. Transmission à tiers soumise à agrément des associés. **RCS Avignon**. 3940020

Suivant acte reçu par Me Marie-Etoile LAPEYRE, Notaire membre de la SCP « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 2 novembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **Objet :** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers. **Dénomination :** RHINO IMMO. **Siège social :** AVIGNON SECTION DE MONTFAVET (84140), 149 rue Jean Dausset ZAC DU POLE TECHNOLOGIQUE. **Durée :** 99 années **Capital social :** MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR). Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les gérants de la société sont : M. Virgilio MALARA, demeurant à VILLENEUVE LES AVIGNON (30400) 44 boulevard Guynemer, et M. Pascal SALOU demeurant à VEDENE (84270) 330 avenue de la Fonderie. La société sera immatriculée au RCS d'AVIGNON. Pour avis, Le notaire. 3940021

Par ASSP en date du 04/11/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **GARCIA MTM SERVICES** **Siège social :** 688 ROUTE DES VIGNERES 84250 LE THOR **Capital :** 500 € **Objet social :** PETITE MACONNERIE ,ENTRETIEN REPARATIONS SECOND OEUVRE DU BATIMENT... **Président :** M GARCIA BRUNO demeurant 688 ROUTE DES VIGNERES 84250 LE THOR élu pour une durée de 6 ANS ans. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON. 3940023

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 novembre 2020, à ORANGE. **Dénomination :** SCI ESTEVE RIMONET. **Forme :** Société civile immobilière. **Siège social :** 317 route de Roquemaure, 84100 Orange. **Objet :** Acquisition, cession, location, gestion de tous immeubles et droits immobiliers. **Durée de la société :** 99 années. **Capital social fixe :** 1000 euros **Cession de parts et agrément :** Tout transfert de titres sociaux fera l'objet d'un agrément de la gérance **Gérant :** Monsieur Olivier Augier, demeurant 2074 Chemin Clos Cavalier, 84100 Orange **Gérant :** Madame Nathalie Augier-Pepe, demeurant 2074 Chemin Clos Cavalier, 84100 Orange La société sera immatriculée au RCS d'Avignon. Pour avis. 3940066

Suivant acte reçu par Maître PROHIN, Notaire en date du 26 octobre 2020. Il a été constitué une société civile. **Dénomination sociale :** OCRE ET CYAN. **Siège social :** CARPENTRAS (84000), 347 boulevard Paul Cézanne. **Objet social :** - l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et la cession sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société de toutes valeurs mobilières, créances et placements, tels que titres, droits sociaux, parts d'intérêts, obligations cotées en bourse ou non cotées, français ou étrangers, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; - à titre exceptionnel, le prêt d'argent ; - l'acquisition, la propriété, l'échange, la location, l'administration et la gestion de tous biens ou droits immobiliers, et accessoirement la vente desdits biens, l'emprunt des fonds nécessaires à la réalisation de l'objet et l'octroi, à titre accessoire, de toutes garanties immobilières sur les biens ainsi financés ; Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. **Durée :** 99 ans. **Capital :** 600,00 €. Les apports sont en numéraire. **Les cessions de parts** doivent être constatées par écrit. Les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de la majorité représentant au moins les trois quarts des parts sociales. **Gérance :** Madame Geneviève VERNET, demeurant à CARPENTRAS (84200) 347 boulevard Paul Cézanne, gérante pour une durée de 99 ans. **Immatriculation :** au RCS de AVIGNON. Pour avis, Le Notaire. 3940041



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARRIANS du 23 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société par actions simplifiée. **Dénomination :** WINEMAKERS ROCK. **Siège :** 28 Boulevard de Couvent, 84260 SARRIANS. **Durée :** quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital :** 1 000 euros. **Objet :** - le courtage en vin ; - L'achat, vente, en gros, semi-gros, le conditionnement, le transport, l'importation, l'exportation de vins, spiritueux, bières et de tous produits liés au secteur des alcools et des boissons alcoolisées. ; - Négociant en vins. - L'achat de raisins, moûts et vins finis en vrac pour le conditionnement, vinification et mise en bouteille. - Les fermentations à l'alcool de produits à base de fruits ; - Prestations de conseil et d'assistance afférents à la commercialisation des vins et de tous produits liés au secteur des alcools et des boissons alcoolisées. - Conseil viticole en France et à l'international. - La création de marques pour la vente à l'international et en France. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président :** Monsieur James WOOD, demeurant 28 Boulevard de Couvent, 84260 SARRIANS. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON. POUR AVIS, Le Président 3940037



SELARL « Bruno CHABROLLES, Justine BOUAT, Emmanuel PROHIN, et Paul CHABROLLES Notaires associés » NIMES (30000) 1 boulevard Amiral Courbet

Suivant acte sous seing privé à Carpentras en date du 21 octobre 2020, il a été constitué pour une durée de 99 années, une société à responsabilité limitée qui sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON et dénommée LTPV LAFOND TRAVAUX PUBLICS DU VENTOUX **Capital :** 5 000 Euros **Siège social :** 375 chemin limite d'Aubignan - 84200 Carpentras **Objet :** Tous travaux de terrassements, travaux publics, location d'engin avec chauffeur **Gérant :** Monsieur LAFOND Bastien demeurant 375 chemin limite d'Aubignan - 84200 Carpentras Pour avis 3940015

MODIFICATION

I.E.FIBRE, SASU au capital de 1000,0€ siège social: 4 A Avenue Antoine Vivaldi 84000 Avignon 889 121 869 RCS AVIGNON Le 07/08/2020, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui devient: FIBRE OPTIQUE Mention au RCS de AVIGNON 3940002

La Source Vive, SASU au capital de 100€ Siège social: 3 Rue Dupont de l'Eure 75020 Paris 838 081 453 RCS PARIS Le 02/10/20 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 350 Chemin de la Fourtrouse 84200 Carpentras à compter du 05/10/20 **Objet :** Pilotage de projets digitaux, base CRM, création de site web, conception rédaction, DA Présidence: Virginie Valière, 350, chemin de la Fourtrouse 84200 Carpentras Radiation au RCS de PARIS Inscription au RCS de AVIGNON 3940003

JMA

CONSTRUCTION

SARL au capital social de 7700€ **Siège social :** 68 rue du Refuge 84200 CARPENTRAS **RCS CARPENTRAS 442 230 652** **N°de gestion :** 2002 B 245

En application des statuts et sur décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2020, le siège social de la société JMA CONSTRUCTION est transféré au : « 68 rue du Refuge - 84200 CARPENTRAS » au lieu et place de « Zi Sainte Croix Allée Du Mont Cenis - 84260 SARRIANS » à compter du 1er novembre 2020. Pour avis, Le représentant légal 3940016

ELECTRICITE GENERALE DU PAYS D'APT EGPA

SARL au capital de 100 000 € Siège social : 708 A Avenue des Argiles ZI Les Bourguignons 84400 APT RCS AVIGNON 383165131

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 16/10/2020, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 16/10/2020. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. **Président :** la société SAE SARL située 864 Chemin des Garrigues 84490 SAINT-SATURNIN-LÈS-APT immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 444367213 **Clauses d'agrément :** clause d'agrément pour toutes cessions Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de AVIGNON. 3940019

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2018, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée **ALLIANCE SECURITE**, au capital de 7 622,45 euros, Siège social : 26, Boulevard Faure Aymard 84000 AVIGNON, 429250772 RCS AVIGNON, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis 3940024

CH SELECTION

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € **Siège social :** 1810 Route du Luberon 84360 PUGET **833 871 833 R.C.S. Avignon**

Aux termes des décisions du Président en date du 25/09/2020, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant de 1.500.000 Euros pour le porter à 1.510.000 Euros.

Mention sera portée au RCS d'Avignon. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis 3940026

LEADER CASTELETTE

SARL au capital de 10 330,00 € **Siège social :** 50 Avenue Pierre Bérégovoy 84140 Avignon **478 195 035 RCS Avignon**

Aux termes des décisions le 31/3/2020 l'associée unique a décidé de poursuivre l'activité sociale bien que les capitaux soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Mention sera faite au RCS d'Avignon 3940071

EYMIEU CARROSSERIE SAS

S.A.S.U. au capital de 5 000,00 € **483 avenue VICTOR HUGO 84400 APT** **R.C.S Avignon : 818101230**

Aux termes du PV de l'AGE du 18/05/2020 il a été décidé : de transférer le siège social de 483 avenue VICTOR HUGO 84400 APT à 309 A route départementale 900 84400 APT à compter du 18/05/2020

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence Mention sera faite au RCS d'Avignon. Pour avis, 3940056

TOUTE LA NIGELLE

SAS au capital de 100,00 € **Siège social :** 49 RUE CHARLES CHARTIER 84000 AVIGNON **888 086 493 RCS AVIGNON**

D'un PV de l'AGO du 06/10/20, il résulte que : MOUHSINE OULDALI, demeurant à AVIGNON (Vaucluse) 49 RUE CHARLES CHARTIER, a été nommé directeur général de la société. Dépôt légal au greffe du TC d'AVIGNON. Pour avis, Le représentant légal. 3940059

Par décisions du 30 octobre 2020 l'associée unique de la société **L'HERMITAGE**, SARL, au capital de 8 000 euros, dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210), 614 Grande route de Carpentras, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro B 400 900 643 a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

De cette décision, il résulte les mentions suivantes à publier :

FORME :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 614 Grande route de Carpentras – 84210 PERNES LES FONTAINES

DURÉE : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : La société a pour objet en France ou à l'étranger l'exploitation de tous fonds de commerce d'hôtel, restaurant

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé a droit de participer aux décisions quel que soit le nombre de ses actions, avec un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE CÉSSION DES ACTIONS : libre entre actionnaires, soumise à l'agrément préalable des associés, dans tous les autres cas.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ :
Ancienne mention : Gérant : M. Philippe DELAHOUSSE

Nouvelle mention : Président : M. Philippe DELAHOUSSE demeurant à PERNES LES FONTAINES (84210), 614 Grande route de Carpentras.

Pour avis
3940025

PREVI

SCI au capital de 91.469,41 €
1 Rue de la Balance
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 413 972 308

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/10/2020 les associés ont décidé de transférer le siège social à AVIGNON (84000), 311 Chemin de Bellegarde, à compter du même jour. Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis. Le Gérant
3940027

FLORIANNE

Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros
Siège social : 128 avenue Général Leclerc 38200 VIENNE
503 519 100 RCS VIENNE

L'AGE du 06/10/2020 a décidé, à compter du même jour :

- de remplacer l'objet social par : La prise de participation financière dans tous groupements, sociétés ou entreprises créés ou à créer et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupements, la gestion de ses participations financières et de tous intérêts dans toutes sociétés,

- de transférer le siège social au 334 route de Mazan 84570 BLAUVAC,

- la transformation de la Société en société civile sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa dénomination et sa durée de 99 ans demeurent inchangées. M. Alain CONTY, demeurant 334 route de Mazan (84570) BLAUVAC, gérant sous l'ancienne forme, a été nommé gérant sous la nouvelle forme. Le capital est inchangé et est composé d'apports en numéraire pour 3000 € et 397 000 € d'apport de titres d'une valeur de 397 000 €. Les associés sont M. Alain CONTY, demeurant 334 route de Mazan 84570 BLAUVAC et Mme Oriane CONTY demeurant 112 bis rue Champignonnet 75018 PARIS.
3940029

Suivant AGE du 28/10/2020 de la **SCI GANAMAMA** au capital du 1500€ sise 670 chemin de Pied Marin n°1 84380 MAZAN, RCS Avignon 482606944 il a été décidé les modifications suivantes :

- Le siège social a été transféré au 702 CHEMIN DE PIED MARIN N°1 – 84380 MAZAN à compter du 28/10/2020

- Suite au décès du co-gérant M. Georges Aupetitgendre survenu le 17/05/2009, Mme Nicole Aupetitgendre demeure seule gérante.
Les articles n° 5 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au greffe du TC d'AVIGNON
Pour avis, Le gérant
3940072

ERRATUM

Dans parution N° 3922 du 07/07/2020, concernant la **SAS PROTECH FITNESS**, RCS 808 455 471, il y a lieu de lire :

1) **Commissaire aux apports** et non commissaire aux comptes.

Il a été omis de préciser :

2) **Nomination d'un nouvel associé à compter du 28/04/2020** : SAS NY DEVELOPPEMENT au capital de 687 954,11€ - Siège : 102 Avenue de la Moineaudière 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE – RCS AVIGNON 829 125 923
3940040

Suivant décisions du 30/09/2020 de l'associé unique de la Société **BATI ORIENT IMPORT**, SARL au capital de 717 400 €, 443 017 850 RCS AVIGNON, le siège social a été transféré du 121 route du Moulin de Losque 84300 CAVAILLON au 252 Chemin du mitan 84300 Cavailon, à compter du 1er octobre 2020.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Avignon.
Pour avis.
3940054

SCI DU 30.3

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 €
Siège social : 6 AVENUE PIERRE SEMARD
84000 AVIGNON
500 084 231 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2020, il résulte que :

- Madame Sylvie GONTARD, demeurant 27 RUE SARAILLERIE, AVIGNON (Vaucluse), a été nommée en qualité de cogérante.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.
Pour avis, le représentant légal.
3940077

LES JARDINS DU SENOT

SARL au capital de 2.000 euros
487 route de l'Isle Sur la Sorgue
84250 LE THOR
839 717 931 RCS AVIGNON

Par assemblée générale mixte du 30 juin 2020, les associés ont décidé, conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS d'Avignon
Pour avis,
3940039

EDY AUTOS

SASU au capital de 500 €
Siège social : 82 RUE DU COLONEL ARNAUD BELTRAME
84100 ORANGE
RCS AVIGNON 882390446

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 82 AVENUE DE VERDUN 84100 ORANGE à compter du 06/11/2020

Modification au RCS de AVIGNON.
3940070

FONDS DE COMMERCE

Acte reçu par Me Ludivine BEDOUIN, Notaire à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 30/10/2020 : Cession par Mr Henri Georges Joseph **BACH-THAI**, buraliste, époux de Madame Marie-Laure Clotilde Antoinette GOTHERON, demeurant à JONQUERETTES (84450) 88 rue Frédéric Mistral un fonds de commerce de de Café, Débit de boissons, Bimbeloterie, Débit de tabacs, librairie, papeterie, cadeaux, articles de fumeurs, presse sis à SAINT CECILE LES VIGNES (84290) 1 Cours Jean Jaurès, lui appartenant, Nom commercial : LE COMMERCE, immatriculation : RCS d'AVIGNON, N° 487443798. A la **SNC LE COMMERCE** capital : 10000 €, siège : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) , 1 cours Jean Jaurès RCS AVIGNON 890 029 101.Prix principal : 355.000,00 €.

Éléments incorporés : 327.000,00€ - matériel : 28.000,00 € Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du : 30/10/2020. Entré en jouissance : 30/10/2020 .Oppositions : en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues en l'étude du notaire susnommé.
Pour avis, Le Notaire
3940068

GERANCE

Suivant acte SSP du 03/10/2017, la Société **TOTAL MARKETING FRANCE** S.A.S au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 92000 NANTERRE - 562, Avenue du Parc de l'Île, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01/11/2017 à la **SARL ASAM** au capital de 46000,00 € dont le siège social est à AVIGNON 84140 950 Cours Cardinal Bertrand de Montfavet, immatriculée au RCS de AVIGNON sous le n° 487 821 316 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé **Relais CROIX JOANIS** sis à la même adresse.

Le présent contrat liant la Société **TOTAL MARKETING FRANCE** et la **SARL ASAM** a pris fin le 31/10/2020
3940012

CONVOCATION

SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE

au capital de 120 000 euros
4440 ROUTE DE CAVAILLON
84800 ISLE SUR SORGUE
R.C.S. Avignon D 320 051 683

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les associés de la SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE sont invités à participer aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se déroulera au siège de la société à partir de 10h30, le 30 novembre 2020.

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Gérant,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2020 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Décision sur la rémunération de la Gérance,

- Point sur le programme opérationnel,
- Confirmation de la base d'appel des contributions au Fonds Opérationnel 2021,

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

- Questions Diverses
Pour avis, La Gérance
3940009

CHANGEMENT DE NOM

M. JUAN BAPTISTE né le 16/03/2001 à AVIGNON, demeurant 169 impasse des mimosas 84450 SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (**JUAN**) celui de **MARIE**.
3940036

CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Maître Pascal DAYRE, Notaire à BOLLENE (Vaucluse), 468, Avenue Marius Coulon, le 30 juillet 2020, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle, avec apport des biens propres et attribution intégrale au conjoint survivant entre :

Monsieur René Louis Xavier Marie **FERRENT**, retraité, et Madame Josette Marie Louise **BELLON**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BOLLENE (84500) 1243 Chemin de GRIGNAN.

Monsieur est né à BOLLENE (84500) le 25 novembre 1943,

Madame est née à BAGNOLS-SUR-CEZE (30200) le 27 juillet 1948.

Mariés à la mairie de BOLLENE (84500) le 25 septembre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.
3940042

Suivant acte reçu par Maître GUY FRAYCHINAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD – Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 30 octobre 2020, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial avec mise en communauté d'un bien propre par :

Monsieur Christophe Patrice Julien **CHAVE**, artisan, et Madame Cindy Maryline **BOUSCHET**, chargée de clientèle, son épouse, demeurant à CAVAILLON (84300) 1071 route des Taillades.Monsieur est né à CAVAILLON (84300) le 13 juillet 1988, Madame est née à CAVAILLON (84300) le 12 juillet 1989. Mariés à la mairie de CAUMONT (84510) le 30 juin 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification, de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.
3940074

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI

D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 mai 2014, Madame Marie-Josée **PUCHE**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Pierre Alphonse **BEU-ROULLE**, demeurant à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 58 lotissement le Mamelonet.

Née à ANNECY (74000), le 8 janvier 1940.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 16 décembre 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jocelyne PEYTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ», titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 30 octobre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jocelyne PEYTIER, notaire à L'ISLE SUR LA SORGUE, référence CRPCEN : 84015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3940011

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI

D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 mai 1999,

Madame Simone Jeanne **GUIRAN**, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Nicolas **ZINOPOULOS**, demeurant à PERTUIS (84120) 58 rue Croze.

Née à OULLINS (69600), le 22 août 1923.

Décédée à PERTUIS (84120) (FRANCE), le 26 janvier 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 7 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LEVI, notaire à CADENET, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande

judiciaire de LYON, 67 rue Servient, 69433 Cedex 03 de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3940028

DISSOLUTION

RS ONE Simulations, SAS au capital de 10000€. Siège social: 23 chemin des Broutières 84130 Pontet. 824 967 376 RCS AVIGNON. Le 04/10/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Romain SEIGNOUR, 34 Rue Marius André 84000 Avignon et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de AVIGNON
3940005

NAT'TACOS, EURL au capital de 1000,0€. Siège social: 3 rue Saint-Nicolas 84550 Mornas. 853 301 612 RCS AVIGNON. Le 21/10/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Nathalie BECRET, 3 rue Saint-Nicolas 84550 MORNAS et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de AVIGNON.
3940006

MISTRAL CERAMIQUE

SARL au capital de 7 500 €
168 Rue du Chêne Kermès
84210 ST DIDIER
448428177 RCS AVIGNON

Par décision du 31/10/2020, M. Pierre ESCRIBA, associé unique de la société MISTRAL CERAMIQUE, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

En application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, cette dissolution s'effectue sans liquidation et entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société au profit de son associé unique, M. Pierre ESCRIBA, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition prévu par la loi, et conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers n'aient pas fait opposition à la dissolution ou, en cas d'oppositions, que celles-ci aient été rejetées en première instance ou que le remboursement ait été effectué ou les garanties constituées.

Pour avis, la gérance
3940008

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020 de la société **IMAGES VIRTUELLES**, SARL en liquidation au capital de 13 200 €, Siège social et Siège de liquidation : Rue du Général Eydoux 84870 LORJOL DU COMTAT, RCS AVIGNON 329 594 865, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Jacques FLORIO demeurant Rue du Général Eydoux 84870 LORJOL DU COMTAT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de AVIGNON en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur
3940030

CARRIE TERIE

SARL au capital de 2000€
123 Rue Carreterie – 84000 AVIGNON
RCS 817 178 447

Suivant délibération d'une AGE du 30/10/2020 à 10h les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/10/2020 et sa mise en liquidation. M. CARRIE Dominique demeurant 21 Chemin des Taillades – 84370 BEDARRIDES a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé à 21 Chemin des Taillades - 84370 BEDARRIDES

Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON

Suivant délibération de la même AGE à 14h, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/10/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce AVIGNON
Pour avis, Le Liquidateur
3940048

ZEFFYR

SARL au capital de 4800 € Siège social : 355 RUE PIERRE SEGHERS 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 500740436

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/09/2020, il a été nommé liquidateur(s) M MARTOS NICOLAS demeurant au 4 RUE ANDRE ZINGONI 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de AVIGNON. 3940053

CONSEILS RHONE-ALPES
PLANTEVIN & ASSOCIES

Avocats
2, Place Albin Mazon -
Dr Francus - 07000 PRIVAS

LE VAN DU SUD

SARL en liquidation
au capital de 7 500 €
Siège social : BEDOIN (Vaucluse) -
Quartier du Van
Route de Carpentras
Siège de liquidation : LYON
(Rhône) - 108, rue Saint-Georges
448 948 216 R.C.S. AVIGNON

Aux termes d'une décision du 10.10.2020, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Jean-Pierre FROISSARD demeurant à LYON (Rhône) - 108 rue Saint Georges, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'Avignon. Radiation au RCS d'Avignon.
Pour avis. Le Liquidateur
3940055

SMART RETOUCHE SARL au capital de 1.000 € sise LA GUARRIGUE CHEMIN DERRIERE LE PARC 84830 SERIGNAN DU COMTAT 811149798 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 31/10/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. JARDIN JORIS CHEMIN DU ROAD LE RAMEYRON 84830 SERIGNAN DU COMTAT, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de AVIGNON. 3940067

BISCUITERIE RIVET

SARL au capital de 7 774,90 €
Siège social : Route de Gargas
Zone industrielle 84400 APT
RCS AVIGNON 961503364

Par décision de l'associé Unique du 29/07/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M GUEYTTTE Emmanuel demeurant 1204, route de Gargas 84400 GARGAS pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/07/2020. Radiation au RCS de AVIGNON. 3940073

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020, l'associé unique de la société AMBIANCE DE PROVENCE, SAS en liquidation au capital de 2 000 €, Siège social et Siège de liquidation : 56 avenue de la Violette 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 841 561 905, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Harun FUTSI demeurant 56 avenue de la Violette 84000 AVIGNON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de AVIGNON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur
3940075

L'Assemblée Générale de la société FUTSI RENOVATION 84. SARL en liquidation au capital de 1.000 €. Siège social et Siège de liquidation: 82 avenue Eisenhower 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 538 738 576, réunie le 30/09/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cumali FUTSI demeurant 2 avenue Louis Guignard 84000 AVIGNON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de AVIGNON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur
3940076

Tribunal de commerce



VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
NASEM (SARL)
1164, route de Realpanier
84270 Vedène
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 502 210 990
3940031

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
EURL DANIEL LAFONT (SARLU)
rue MONTAGNE DE LURE
84260 Sarriens
Travaux de revêtement des sols et des murs
RCS AVIGNON : 531 571 826
3940032

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
A84 PROTECTION (SARL)
17, boulevard Champfleury
84000 Avignon
Activités de sécurité privée
RCS AVIGNON : 793 436 148
3940033

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SECHEMAILLES DEVELOPPEMENT (SARL)
9, Clos de la Vieille
84110 Saint-Romain-En-Viennois
Activités des centres de culture physique
RCS AVIGNON : 795 354 182
3940034

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
DISTRIBUTION BERNARD LLECHA (SARL)
ZAC du Coudoulet 82 rue d'Espagne
84100 Orange
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de textiles
RCS AVIGNON : 379 624 851
3940035

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
ABEY (SASU)
7, lotissement Parc Activité du Sablon
84440 Robion
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
RCS AVIGNON : 824 573 919
3940038

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
AUTOGOM SERVICE (SARL)
90, rue de la Syrah
ZAC du Tourail Coustellet
84580 Oppède
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
RCS AVIGNON : 484 947 379
3940043

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LE LYS D'ARGENT (SARL)
695, avenue des peupliers
84110 Vaison-la-Romaine
Fabrication de meubles de cuisine
RCS AVIGNON : 349 849 174
3940044

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LES GERANIUMS (SAS)
place de la Croix
84330 Le Barroux
Hôtels et hébergement similaire
RCS AVIGNON : 448 394 577
3940045

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
LONDICHE (SAS)
252, avenue de l'Europe
84380 Mazan
Débits de boissons
RCS AVIGNON : 820 817 740
3940046

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
DRYADES (SASU)
2, place Farnese
84000 Avignon
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) de fruits et légumes
RCS AVIGNON : 810 395 335
3940047

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
MINSSEN & CO (SARL)
62, cours Cardinal Bertrand
84140 Montfavet
Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 528 407 349
3940049

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
MGA RESTAURATION (SARL)
19, les Prés Verts
chemin de la Gourré d'Aure
84120 Pertuis
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 825 134 943
3940050

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
ABRUZZO FREDERIC
17, RUE COROT
84140 AVIGNON
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
RCS AVIGNON : 510 608 862
3940051

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :
LE TREFLE (SARL)
33, rue des Teinturiers
84000 Avignon
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 754 095 834
3940057

AVIS ADMINISTRATIF

AVIS D'INFORMATION DESTINE A S'ASSURER DE L'ABSENCE DE PROJET
POUVANT CONCURRENCER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE SUR LA
PLATEFORME DE L'AEROPORT AVIGNON - PROVENCE

Organisme gestionnaire : Société Aéroport Avignon-Provence (SAAP), concessionnaire de la Région Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Objet du présent avis :

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, il est porté à la connaissance des tiers le fait que la SAAP a reçu une manifestation d'intérêt spontanée en vue de l'occupation du domaine public aéroportuaire pour la construction d'un hangar aéronautique.

Description des biens concernés :

Le lieu sollicité se situe sur une parcelle située en Zone Est de l'aéroport, en front de piste, d'une superficie totale de 1 500 m².

Caractéristiques principales de la convention :

La convention d'occupation temporaire domaniale constitutive de droits réels serait conclue pour une durée de 40 ans.

Le Bénéficiaire versera une redevance domaniale pour l'occupation de la parcelle mise à disposition déterminée dans les conditions prévues par la convention l'occupation du domaine public et selon la grille tarifaire de l'année en cours.

Remise d'éventuelles manifestations d'intérêt :

En cas de manifestation d'intérêt concurrente, celle-ci peut être adressée par lettre recommandée avec avis de réception (ou remis en main propre contre récépissé) :

Société Aéroport Avignon-Provence
335 Avenue Clément Ader
84140 MONTFAVET

A l'attention d'Armelle CHAGNEUX
Tél. : +33 4 90 81 51 84

Cette demande peut être également envoyée par voie électronique à l'adresse suivante : achagneux@avignon.aerport.fr

Date limite des manifestations d'intérêt :

Toute manifestation d'intérêt éventuelle doit parvenir à l'une ou l'autre des adresses indiquées ci-dessus avant le 10 décembre 2020.

Déroulement de la procédure :

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs autres opérateurs manifesteraient leur intérêt pour occuper le domaine public ici visé dans les conditions définies par le présent avis, la SAAP lancera une procédure de publicité et de sélection préalable, conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Dans l'hypothèse où aucune manifestation d'intérêt concurrente ne serait reçue dans les délais impartis, la SAAP pourra autoriser le candidat ayant manifesté son intérêt de façon spontanée à occuper le domaine public pour y exercer son activité.
3940022

Nouvelle Convocation
Assemblée Générale Ordinaire
AIST 84 - Service de Santé au Travail - www.aist84.fr

Les conditions sanitaires préoccupantes en Vaucluse nous conduisent à reporter notre Assemblée Générale initialement prévue le 9/11 au soir à la Chambre de Métiers au

Mercredi 2 décembre 2020 à 17 h 45

Par visioconférence, en direct du siège social de l'AIST 84

1. Rapport Moral
2. Rapport d'Activité
3. Rapport Financier sur l'exercice clos le 31/12/2019
4. Rapport du Commissaire aux Comptes
5. Approbation des Comptes et affectation du Résultat
6. Quitus aux Administrateurs
7. Pouvoir pour les formalités
8. Election des représentants employeurs au Conseil d'Administration

Même par visioconférence, la participation ne peut se faire que sur inscription préalable. Les pouvoirs transmis pour l'Assemblée Générale prévue le 9 novembre ne peuvent être pris en compte

Pierre MARQUESTAUT - Président du Conseil d'Administration

Participation à confirmer au plus tard le 27 novembre

aist84servicedirection@aist84.fr - Fax 04 90 32 90 26
AIST 84 - CS 60033 Le Pontet - 84276 Vedène Cedex

3940069

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

MAIRIE DE CAVAILLON
Place Joseph Guis
BP 80037

84301 CAVAILLON CEDEX
OBJET DE LA CONSULTATION : Marché de travaux
CREATION DE JARDINS FAMILIAUX ROUTE DE ROBION A CAVAILLON
MARCHÉ N° : 20 - 40 - 36

TYPE DE CONSULTATION : Procédure adaptée selon les articles L.2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du Code de la commande publique

DATE PREVISIONNELLE DE DEBUT D'EXECUTION DU MARCHÉ : 1er Janvier 2021

DUREE DU MARCHÉ : Deux mois

Code CPV : 45112712-9 Travaux d'aménagement paysagers de jardins

CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET COEFFICIENTS DE PONDERATION :

- Le prix de l'offre au regard du Détail Quantitatif Estimatif : cinquante-cinq pour cent (55%) ;
- La valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat : quarante-cinq pour cent (45%)
- * L'efficacité de l'organisation du chantier (5 points)
- * L'adéquation des moyens humains et matériels (3 points)
- * Les mesures d'hygiène et de sécurité des agents et la protection de l'environnement (2 points)

MODALITES DE FINANCEMENT : Financement sur le budget de la Ville

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION : Uniquement en téléchargement sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

PROCEDURE DE RECOURS : Services et instances auprès desquels des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Recours gracieux :
- Madame Lydia MONTAGNER – Responsable du Service « COMMANDE PUBLIQUE »
Tél: 04.90.71.96.25. - Courriel : commande.publique@ville-cavaillon.fr
Recours contentieux
- TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES : 16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30941 NIMES CÉDEX 09 -
Tél: 04.66.27.37.00 – Télécopie : 04.66.36.27.86 - Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr ;

AVIS D'ATTRIBUTION : L'avis d'attribution sera consultable sur le site Internet de la Mairie de CAVAILLON : www.cavaillon.com

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : MERCREDI 2 DECEMBRE 2020 A 12 HEURES 00

DATE D'ENVOI EN PUBLICATION : LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 3940014

VENTES AUX ENCHERES

Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI
HUC-BEAUCHAMPS, Avocats,
1 C, Rue Charloun Rieu
84000 AVIGNON Tél : 04.90.14.57.90



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE :

LE JEUDI DIX-SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT A QUATORZE HEURES (Jeudi 17 Décembre 2020 à 14H00) à la barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON (ex Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON), au Palais de Justice de ladite Ville - 2, Boulevard Limbert - 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, EN UN LOT UNIQUE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des droits et biens immobiliers dont la désignation suit :

Sur la commune d'AVIGNON (84) : Lieudit 22 Rue Carrière,
Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, cadastré Section DN N° 740 pour une contenance cadastrale globale de 04 ares et 94 centiares,
- **LE LOT NUMERO DOUZE (Lot N°12)** :

Dans le Bâtiment A, au deuxième étage, un appartement composé d'une salle de séjour, balcon, cuisine, salle d'eau, WC,
Et les 41/1003èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 81/1050èmes des parties communes spéciales au bâtiment A,
Et les 98/1000èmes des parties communes spéciales à l'escalier 1.

MISE A PRIX : TRENTE-TROIS MILLE EUROS (33.000 €), outre les charges.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.

Occupation : Les biens sont occupés sans justificatif de titre d'occupation. L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

Le cahier des conditions de vente rédigé par Maître Anne-Isabelle GREGORI, Avocat, a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 16 Mars 2020 où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant, Maître Anne-Isabelle GREGORI.

Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10% du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €, par chèque de banque, ainsi que le montant total des frais préallables.

Visite : Mardi 01 Décembre 2020 de 11H00 à 12H00 sur place.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- Au Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI HUC-BEAUCHAMPS - 1 C, Rue Charloun Rieu - 84000 AVIGNON, Tél 04.90.14.57.90 le matin,
- Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Signé : l'Avocat, Maître Anne-Isabelle GREGORI
3940004

Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE
GREGORI ROCHELEMAGNE
HUC-BEAUCHAMPS, Avocats,
1 C, Rue Charloun Rieu
84000 AVIGNON Tél : 04.90.14.57.90



Cabinet de Maître Myriam SILEM
SASU COMTAT JURIS - 323, Cours de la République
84210 PERNES-LES-FONTAINES Tel : 04.90.61.55.79

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE :

LE MARDI QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT A DIX HEURES TRENTE (Mardi 15 Décembre 2020 à 10H30) à la barre du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS, au Palais de Justice de ladite Ville - 52, Place Charles de Gaulle - 84200 CARPENTRAS, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, EN SIX LOTS, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Sur la commune de LE BEAUCET (84) : Quartier de la Vignace,
Dans un ensemble immobilier à usage d'habitation soumis au régime de la copropriété, figurant au cadastre de ladite commune Section A N°553, 692, 977, 980, 981, 984 et 986, pour une contenance globale de 01 hectare, 48 ares et 35 centiares :

- **Le LOT NUMERO SIX (Lot N°6)** : Un appartement en rez-de-chaussée et terrasse à usage privatif

Et les 761/1000èmes des parties communes générales.

- **Le LOT NUMERO SEPT (Lot N°7)** : Un appartement au 1er étage et solarium en R+2,

Et les 768/1000èmes des parties communes générales.

- **Le LOT NUMERO HUIT (Lot N°8)** : Un appartement au 1er étage et solarium en R+2,

Et les 799/1000èmes des parties communes générales.

- **Le LOT NUMERO NEUF (Lot N°9)** : Un appartement au 1er étage,

Et les 687/1000èmes des parties communes générales.

- **Le LOT NUMERO DIX (Lot N°10)** : Un appartement au 1er étage,

Et les 711/1000èmes des parties communes générales.

- **Le LOT NUMERO ONZE (Lot N°11)** : Un appartement au 1er étage et terrasse à usage privatif,

Et les 1742/1000èmes des parties communes générales.

LOTS ET MISE A PRIX :

1) LOT NUMERO UN composé du lot de copropriété numéro SIX :

- Un appartement en rez-de-chaussée et terrasse à usage privatif,

Et les 761/1000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : TRENTE CINQ MILLE EUROS (35.000 €)

2) LOT NUMERO DEUX composé du lot de copropriété numéro SEPT :

- Un appartement au 1er étage et solarium en R+2,

Et les 768/1000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45.000 €)

3) LOT NUMERO TROIS composé du lot de copropriété numéro HUIT :

- Un appartement au 1er étage et solarium en R+2,

Et les 799/1000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE EUROS (40.000 €)

4) LOT NUMERO QUATRE composé du lot de copropriété numéro NEUF :

- Un appartement au 1er étage,

Et les 687/1000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)

5) LOT NUMERO CINQ composé du lot de copropriété numéro DIX :

- Un appartement au 1er étage,

Et les 711/1000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)

6) LOT NUMERO SIX composé du lot de copropriété numéro ONZE :

- Un appartement au 1er étage et terrasse à usage privatif,

Et les 1742/1000èmes des parties communes générales.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau de CARPENTRAS.

Occupation : L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation éventuelle.

Le cahier des conditions de vente rédigé par Maître Myriam SILEM, Avocat, a été

déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS le 24 Décembre 2019 où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat postulant du créancier poursuivant Maître Myriam SILEM et à celui de l'Avocat plaçant du créancier poursuivant, Maître Anne-Isabelle GREGORI.

Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 € par chèque de banque, ainsi que le montant total des frais préallables.

Visite : Mercredi 18 Novembre 2020 de 10H00 à 12H00 sur place.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI HUC-BEAUCHAMPS - 1C, Rue Charloun Rieu - 84000 AVIGNON, Tél 04.90.14.57.90 le matin.

- Au Cabinet de Maître Myriam SILEM - SASU COMTAT JURIS - 323, Cours de la République - 84210 PERNES-LES-FONTAINES.

- Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS, où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Signé : l'Avocat, Maître Myriam SILEM
3940001

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de MONTEUX (84170), 20 avenue René Cassin, dans un ensemble immobilier en copropriété, cadastré section M n° 1554, lieudit Boulevard de Carpentras, pour une contenance de 03 a47 ca,

- **Le lot n° 1 : UN LOCAL COMMERCIAL de 83,42 m² divisé en deux parties de 40 m² chacune.**

Et les 415/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes,

Et les 431/1.000èmes des charges d'entretien de la toiture 1,

Et les 428/1.000èmes des charges d'entretien de la toiture 2,

Et les 522/1.000èmes des charges d'entretien de la toiture 3 et de l'escalier extérieur.

- **Le lot n° 3 : UN PARKING** et les 9/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

- **Le lot n° 4 : UN PARKING** et les 9/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

- **Le lot n° 5 : UN PARKING** et les 9/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

- **Le lot n° 6 : UN PARKING** et les 9/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

- **Le lot n° 7 : UN PARKING** et les 9/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

- **Le lot n° 8 : UN PARKING** et les 9/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

Règlement de copropriété et état descriptif de division établi suivant acte reçu par Me Jean François SURDON, Notaire à MONTEUX, en date du 4 décembre 2012, publié le 20 décembre 2012 au 1er bureau du service de la publicité foncière d'Avignon, volume 2012 P, numéro 9401.

Mise à prix : 40.000 € (quarante mille euros)

VISITE : Le Vendredi 4 Décembre 2020 de 14h30 à 15h30, SUR PLACE, effectuée par la SCP BOURDENET ANTONIN, Huissier de Justice à Carpentras, (Tél. : 04.90.63.01.47).

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 15 DECEMBRE 2020 à 10h30

au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52, place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution.

DESCRIPTION :

Un local commercial de 83,42 m² divisé en deux parties de 40 m² chacune : **local côté Ouest** : deux pièces et des sanitaires ; **local côté Est** : trois pièces et des sanitaires.

Occupation : Les locaux commerciaux sont loués pour des loyers mensuels hors charges de 1.330 € et 250 €.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, 243, bd Albin Durand à Carpentras, Tél. : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras, le 29 octobre 2020

Lionel FOUQUET
3940017

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de : **SAINTE CECILE LES VIGNES (84290), 22 avenue Jean Jaurès, UNE MAISON D'HABITATION MITOYENNE élevée de deux étages sur rez-de-chaussée de 169 m² figurant au cadastre section AI n° 170 pour une contenance de 2 a 92 ca anciennement E n° 943**

Ayant fait l'objet d'un procès-verbal de remaniement publié au Service de la Publicité Foncière d'Orange le 26/10/2012, volume 2012P n° 4797.

Mise à prix : 100.000 € (cent mille euros)

VISITE : Le Jeudi 3 Décembre 2020 de 14h30 à 15h30 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, Huissier de Justice à Orange, (Tél. : 04.90.34.02.50).

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 15 DECEMBRE 2020 à 10h30

au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution.

DESCRIPTION :

Une maison d'habitation mitoyenne de 169 m² élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec comble, cour, piscine hors sol, garage, dépendance, terrain clôturé.

Au rez-de-chaussée : garage et dépendance.

Au premier étage : cuisine, salle à manger, salon, WC, terrasse.

Au deuxième étage : bureau, salle de bains, WC, salle d'eau, deux chambres. Combles.

Occupation : Le bien est libre de toute occupation.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, Avocat poursuivant la vente, 243, bd Albin Durand à Carpentras, Tél. : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras, le 29 octobre 2020

Lionel FOUQUET
3940018

Tribunal de commerce (suite)



infogreffe.fr
Les Infos des Tribunaux de Commerce

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

POURKUI PAS (SAS)
Quartier Servatte
84500 Bollène
Restauration traditionnelle
RCS AVIGNON : 822 617 957
3940058

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

LE SET (SAS)
1, avenue du Comtat Venaissin
84200 Carpentras
Débits de boissons
RCS AVIGNON : 828 850 099
3940060

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

VIS A VIS DE (SARL)
1631, impasse du perussier
84170 Montoux
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) d'habillement et de chaussures
RCS AVIGNON : 404 965 287
3940061

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

SOLS INDUSTRIELS DU SUD EST (SARL)
rue des Artisans
Centre Affaires Crépon ZAC Crépon Sud
84420 Piolenc
Travaux de revêtement des sols et des murs
RCS AVIGNON : 799 496 245
3940062

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

CREATIVE CYCLES (SARL)
17, boulevard Champfleury
84000 Avignon
Commerce de gros (commerce inter-entreprises) d'autres biens domestiques
RCS AVIGNON : 490 548 724
3940063

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de :

CONTE (SASU)
8, place de la Principale
84000 Avignon
Coiffure
RCS AVIGNON : 827 976 044
3940064

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Par jugement du 26/10/2020, le tribunal de commerce d'Avignon a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :

M SEREMET MEHMET
1117, chemin du lavarin
84000 Avignon
RM :
3940065



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE VAUCLUSE
On est là
pour vous

Département
de
VAUCLUSE
www.vaucluse.fr

CD 84 - 2020

CD 84 - 2020

CD 84 - 2020